



FICHE REPORT'S-V002



Datadock
Organisme validé
et référencé



FSRPRO31

ORGANISME DE FORMATION VALIDÉ RÉFÉRENÇABLE DANS LE DATADOCK

6 critères et 21 indicateurs Qualité



Déclaration validée

Notre organisme de formation est référencé par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle sur



www.fsr-pro31.fr

DATADOCK : Validé et référencé

Après plusieurs jours passés sur ce référentiel qualité, c'est avec plaisir que nous vous annonçons le référencement de notre organisme de formation « Fsr-Pro31 », sur la plateforme nationale des organismes formateurs DATADOCK.

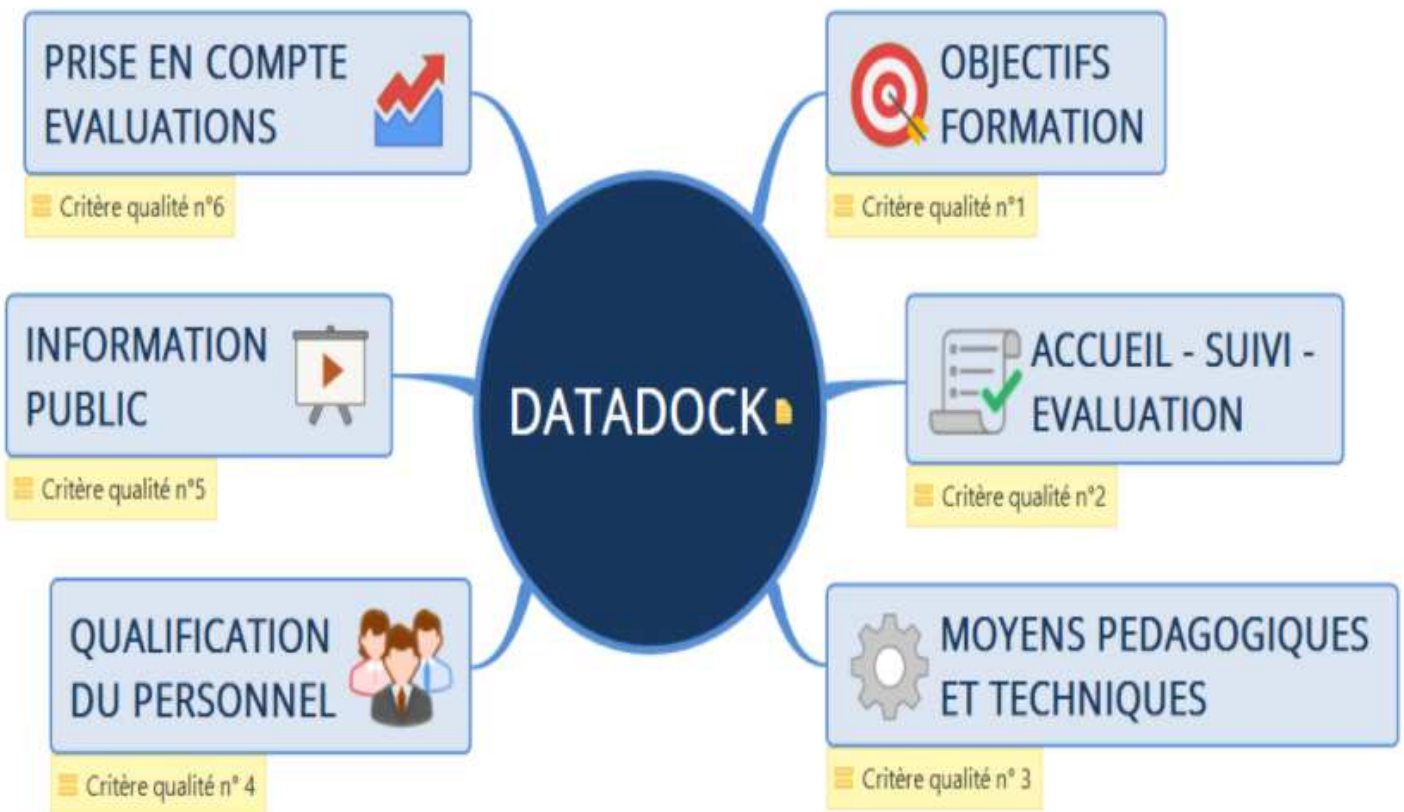
Ce qui change pour nous ?

C'est la garantie que nos processus de formations professionnelles respectent les 21 indicateurs et 6 critères de qualité. (cf. le schéma ci-dessous) :

- 1 - L'IDENTIFICATION PRÉCISE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DE SON ADAPTATION AU PUBLIC FORMÉ
- 2 - L'ADAPTATION DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL, DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION AUX PUBLICS
- 3 - L'ADÉQUATION DES MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DE L'OFFRE DE FORMATION
- 4 - LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL EN CHARGE DES FORMATIONS
- 5 - LES CONDITIONS D'INFORMATION AU PUBLIC SUR L'OFFRE DE FORMATION, SES DÉLAIS D'ACCÈS ET LES RÉSULTATS OBTENUS
- 6 - LA PRISE EN COMPTE DES APPRÉCIATIONS RENDUES PAR LES STAGIAIRES

C'est la garantie que notre organisme est dans une démarche d'amélioration continue.
Une démarche qualité indispensable pour continuer à proposer en direct notre offre de formation.

Pour en savoir plus sur le Datadock :



Qu'est-ce que cela change pour vous ?

A partir de janvier 2017, **pour être financée**, une formation devra être réalisée par un organisme de formation référencé par le financeur, c'est-à-dire qu'il devra répondre aux six critères de qualité définis par la loi du 5 mars 2014. **C'est un gage de crédibilité tant pour les entreprises que pour les salariés bénéficiaires de formation.**

Pour simplifier la tâche des OF, les 20 **OPCA** ont travaillé ensemble à la définition des indicateurs qui permettront de juger du respect de ces critères par les OF. (cf. le schéma ci-dessus)

1 - Si vous êtes une entreprise, vous devez anticiper ces évolutions dans vos projets de formation qui démarreront au 1er juillet 2017. Vous avez tout intérêt à inciter les OF avec lesquels vous travaillez régulièrement à étudier d'ores et déjà s'ils sont référencés et validés. Sinon vos formations ne seront pas financées par votre **OPCA**.

2 - Si vous êtes salariés, vous devrez également vérifier que l'organisme que vous avez choisi est validé et référencé sur le **DATADOCK**.

Retrouvez nous sur www.fsr-pro31.fr

- ✓ [Toutes nos formations, Team Booster & Planète Martiale](#)